



CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Saint-Maur-des-Fossés, le 4 décembre 2025

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil d'Administration qui se tiendra le :

Mardi 9 décembre 2025

à 18 heures (Salon bleu)

ORDRE DU JOUR

- 1) Appel nominal.
- 2) Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 23 septembre 2025.
- 3) Réalisation des dépenses d'investissement du budget principal du CCAS avant l'adoption du budget primitif 2026.
- 4) Modification du règlement des aides sociales facultatives.
- 5) Examen des demandes d'attribution d'aides financières aux jeunes étudiants dans le cadre du Legs Rome.
- 6) Communication du Rapport Social Unique 2024 (RSU) du CCAS.
- 7) Modification du tableau des effectifs des emplois permanents du CCAS.
- 8) Prorogation de la convention de participation à la protection sociale complémentaire – risque prévoyance.
- 9) Participation du CCAS au financement de la protection sociale complémentaire – volet santé.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Le President du Centre
Communal d'Action Sociale,
Pierre-Michel DELECROIX